



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

ADOPTÉ le  
17 décembre 2025



# MOT DU MAIRE



Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie vous présente aujourd’hui les prévisions budgétaires de 2026. Vos nouveaux élus se sont mis au travail dès le tout début de leur nouveau mandat et plusieurs rencontres et heures de travail ont été investies pour terminer notre budget de 5M\$ pour l’année 2026.

Pour l’année 2026, le taux de la taxe foncière augmentera de 0.0208\$ / 100\$ d’évaluation.

Les taux de la taxe foncière seront de :

- 0.4842\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles (2025 = 0.4634\$)
- 0.4744\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles (2025 = 0.4540\$)
- 0.5769 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles (2025 = 0.5532\$)

Marc Beaudoin, maire

Malgré cette hausse, la municipalité de Lac-Sainte-Marie continue d’avoir le plus bas taux de taxe foncière de notre MRC. Cette augmentation est nécessaire afin de nous permettre de continuer à offrir des services de qualité à nos citoyens tout en maintenant les investissements en infrastructures, et ce malgré le manque grandissant d'aides financières gouvernementales.

Pour les diverses tarifications, nous avons dû ajuster certains montants afin de couvrir les dépenses réelles encourues.

- De nouvelles exigences gouvernementales font augmenter considérablement nos charges pour la gestion et l’entretien de nos réseaux d'aqueduc et d'égouts au Mont Ste-Marie.
- Les services d'hygiène du milieu dans leur ensemble représentent à eux seuls 20% de nos dépenses. De celles-ci les frais pour la collecte, mais surtout pour l'élimination des matières résiduelles et des boues septiques ne cessent d'augmenter; nous prévoyons une dépense de plus de 600 000\$ en 2026 pour ces deux services.

En raison de cette augmentation fulgurante des coûts, nous devons tous fournir des efforts supplémentaires, tant en quantité qu'en qualité, pour recycler et composter davantage. Si nous espérons pouvoir maîtriser ces coûts grandissants, nous devons tous mettre la main à la pâte. Nous croyons que c'est par l'entremise d'une plus grande conscientisation et des gestes concrets que nous réussirons, dans un avenir rapproché, à réduire les charges élevées rattachées aux matières résiduelles. Chose certaine, le statu quo n'est pas une option viable à long terme. Si rien ne change, les frais reliés à la collecte et l'élimination des matières résiduelles et des boues septiques dépasseront largement nos capacités de payer.

# MOT DU MAIRE



Suite à plusieurs demandes, le conseil a pris la décision de réinstaurer la cueillette des encombrants pour l'année 2026 – cependant, une nouvelle approche sera préconisée avec des règles spécifiques à suivre qui vous seront communiquées en début d'année. Les coûts associés à ce service sont élevés, nous devons donc trouver de nouvelles façons de faire afin de minimiser les impacts financiers. La poursuite de ce service est donc entre vos mains. Soyez judicieux, prenez le temps de vous informer quant à quels encombrants peuvent être déposés gratuitement à un des Écocentres de la MRCVG.

Concrètement, la taxation et les tarifications 2026 représentent une hausse de 84 \$ pour une maison médiane dont la valeur est de 334 400\$.

## Impacts hors de notre contrôle :

Malgré tous nos efforts, certaines charges sont hors de notre contrôle, mais nécessaires au bon fonctionnement de notre municipalité.

- La quote-part de la MRC de 473 024\$ (2025 = 475 819);
- La contribution à la Sûreté du Québec de 310 645\$ (2025 = 286 971\$);
- Une diminution de 100 000\$ de nos revenus de mutations (taxe de bienvenue) due au ralentissement économique;
- Les frais pour élimination des ordures ménagères à la MRC des Collines de 64 164\$;
- Les frais de tonnage estimés pour la cueillette des encombrants de 17 000\$ (Dépense totale d'environ 50 000\$ en 2024 en tenant compte des temps employés et des dépenses des véhicules);
- Les frais d'entretien de nos véhicules, dont certains achats de pièces, ont augmenté considérablement;
- Les nouveaux financements à rembourser pour l'achat de nouveaux véhicules, équipements de services, et autres biens essentiels, et nos frais de financement marqués par une hausse importante des taux d'intérêt;
- Les salaires employés qui sont essentiels à tous nos services, faits en régie interne, offerts aux citoyens. Une indexation salariale de 3.2% pour 2026 et les augmentations d'échelons annuelles selon la politique des employés;

# MOT DU MAIRE

À elles seules, ces charges majeures justifient les revenus de taxes supplémentaires de 229 928\$ nécessaires à notre bon fonctionnement, et ce sans compter toutes les autres dépenses fixes tels l'électricité, le téléphone, l'essence, les assurances, etc., qui ne cessent d'augmenter.

## Une saine gestion des finances :

Les membres du conseil reconnaissent l'importance d'assurer une saine gestion des finances tout en maintenant un équilibre entre les investissements en immobilisations, l'entretien des infrastructures, les services de qualité, la reconnaissance des employés et la capacité de payer des citoyens.

Alors que 2026 est à nos portes, nous tenons à souligner que notre priorité est toujours le bien-être de nos citoyens et que nos prises de décisions visent à assurer un bel avenir à notre municipalité. Notre politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents cumulés sera adoptée en 2026 et nous permettra d'établir des balises à respecter afin de nous guider dans nos prises de décisions.

Marc Beaudoin, maire

Plusieurs investissements ont été réalisés depuis quelques années et nous comptons poursuivre dans ce sens afin de combler les déficits d'infrastructures auxquels nous faisons face tout en maintenant un service de la dette raisonnable et en bénéficiant le plus possible des aides financières disponibles, lesquelles font présentement l'objet de compressions de la part des paliers gouvernementaux à tout niveau.

Un comité formé d'élus a déjà été mis en place afin de se pencher sur un plan d'ensemble, à long terme, pour notre parc municipal. L'objectif est d'assurer la cohérence des infrastructures que nous désirons y aménager, selon les demandes et besoins de nos citoyens. Notre souhait est de faire de notre parc un lieu de rencontre agréable et conviviale pour nos citoyens de tous âges.

Nous continuons d'insister sur la problématique majeure des coûts reliés à la cueillette et à l'élimination des matières résiduelles qui continue de nous inquiéter grandement. Certains citoyens ne semblent pas réaliser l'importance de cette problématique. Pourtant c'est vous qui en assumez les frais au travers de vos taxes foncières. Il est donc primordial que les citoyens délinquants changent leurs habitudes et recyclent et compostent davantage, faute de quoi ils devront payer pour leurs choix. Ce n'est pas à l'ensemble de la population d'en payer le prix. C'est aussi votre responsabilité de sensibiliser vos voisins et amis et d'éduquer vos familles et enfants. Ensemble, faisons le nécessaire pour l'avenir de notre relève.

## Développement économique durable :

La municipalité a adopté en mars 2025 son nouveau plan d'urbanisme et ses nouveaux règlements d'urbanisme. Ces nouveaux outils de travail, tant attendus, nous aident à assurer des développements réfléchis et durables et amènent une certaine harmonie visuelle sur tout le territoire de notre municipalité.

# MOT DU MAIRE

Il est important, avant d'entreprendre un projet de lotissements, de débuter des constructions ou agrandissements, de faire ou modifier une installation quelconque ou de prévoir un projet important, de prendre le temps de vous renseigner auprès de la municipalité, car plusieurs règles ont changé.

Si nous espérons faire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un pôle touristique régional à sa juste valeur, nous devons redoubler nos efforts afin de faire connaître la beauté de notre territoire, nos atouts et le potentiel qui y existe. Afin de promouvoir notre belle communauté, nous songeons à la mise en place d'une campagne promotionnelle pour notre municipalité qui serait payée, en partie, avec les tarifications perçues du fonds de développement économique (FDE), qui ont été cumulées et affectées à ces fins, et avec des contributions provenant des commerçants, investisseurs et promoteurs qui pourraient en bénéficier.

## Environnement :

La santé de nos lacs nous tient à cœur et c'est pourquoi, en 2025, nous avons fait l'inspection par drone des berges du Lac Sainte-Marie. Nous procéderons à une analyse détaillée de cet exercice en début d'année 2026.

Les résultats de cette analyse mèneront entre autres à une campagne de conscientisation auprès des citoyens riverains afin qu'ils puissent prendre connaissance des modifications nécessaires à apporter à leur propriété afin de respecter les normes environnementales. Notre intention est de mener des inspections semblables sur les autres lacs de la municipalité au courant des prochaines années. Ces nouvelles dépenses seront payées à même les tarifications perçues du fonds Eco et qui ont été cumulées et affectées à ces fins.

Le Conseil souhaite aussi planter une barrière et une borne de paiement pour la station de lavage de bateaux, afin de pallier le fait que plusieurs personnes ne respectent pas les directives en ce qui concerne le lavage obligatoire des embarcations. Une gestion plus serrée sera mise en place afin d'obtenir les résultats souhaités. Les citoyens de notre municipalité n'auront pas à payer pour la station de lavage, mais devront assurément obtenir un coupon de lavage pour franchir la barrière et avoir accès à la descente. Ce nouveau système nous permettra aussi, dans le futur, d'implanter d'autres barrières sur d'autres plans d'eau qui fonctionneront en parallèle avec la station de lavage existante au parc municipal.

Nous continuerons aussi d'offrir des aides financières, en collaboration avec les propriétaires et associations de lacs qui désirent débuter des études préliminaires de caractérisation.

## Loisirs et culture :

En 2025, nous avons mandaté le Pôle d'excellence en récrétourisme de l'Outaouais (PERO) afin de mettre en place, sur une période de plusieurs années, des sentiers pédestres accessibles à tous et qui relieront entre eux les secteurs du village, du Mont Ste-Marie, et divers autres points d'intérêts sur notre territoire. Les premiers sentiers en terres publiques verront le jour en 2026 grâce à une aide



Marc Beaudoin, maire

# MOT DU MAIRE



financière gouvernementale. Des discussions sont présentement en cours avec des propriétaires de terrains et promoteurs intéressés à investir dans ces infrastructures. Nos recherches d'aides financières continueront en 2026 pour la réalisation de ce beau projet.

Nous avons fait l'installation, à l'automne 2025, de notre parc de jeux d'eau au parc municipal qui sera ouvert à tous, dès le début de l'été. Cette infrastructure sera sans doute particulièrement appréciée par nos familles et nos enfants et fera le bonheur de plusieurs, compte tenu de l'impact des changements climatiques sur les températures estivales. Le nouveau parc de jeux d'eau a été rendu possible grâce aux contributions de nos promoteurs dans le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts, et nous les en remercions.

Que dire aussi de l'installation de nos deux jeux de pickleball faite à l'été 2025. Une participation active de nos citoyens a été remarquée et nous en sommes très fiers. Un troisième jeu sera installé en 2026 pour le plaisir de tous.

**Marc Beaudoin, maire**

## Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations :

Au sujet du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins et selon les aides financières obtenues :

### ➤ Les investissements en infrastructures

- Rechargement de divers chemins;
- Travaux et traitement de surface sur plusieurs chemins; (Montée du Lac, Lachute, Pémichangan, Henri, Crépin, Bricault, Cercle Legault, Émond et Boucher);
- Installation d'une clôture et de mobilier urbain au parc de jeux d'eau;
- Mise à niveau de la piétonnière;
- Aménagement de sentiers pédestres;
- Installation d'une 3e surface de pickleball amovible sur la patinoire;
- Aménagement d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc municipal;
- Aménagement d'un stationnement au ruisseau Paul-Émile;
- Mise en place d'une barrière pour accéder à la mise à l'eau au quai public et d'une borne de paiement à la station de lavage de bateaux;
- Amélioration du bloc sanitaire au camping municipal;
- Installation d'un bloc sanitaire saisonnier et de bornes de recharge au parc Lachapelle.

# MOT DU MAIRE



## ➤ Les investissements en bâtiments, terrain, véhicules et équipements

- Agrandissement des bureaux municipaux;
- Installation d'éclairage au pavillon des Artisans;
- Achat d'un véhicule hybride pour l'administration et l'urbanisme;
- Réfection du plancher au rez-de-chaussée du centre communautaire;
- Finalisation de l'aménagement du terrain des travaux publics.

En conclusion j'aimerais vous remercier, vous les citoyens, de votre confiance et votre implication au sein de notre municipalité. J'aimerais aussi remercier nos bénévoles qui nous offrent leur temps et nous aident dans l'organisation d'événements et activités.

Marc Beaudoin, maire

Merci également aux membres de nos comités municipaux qui nous guident dans nos prises de décisions. Finalement un merci tout spécial aux membres de notre nouveau conseil et à tous nos employés sans qui rien ne serait possible.

Dès demain, le BUDGET en BREF 2026 sera disponible sur notre site web, pour plus de détails.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous !

Marc Beaudoin, maire

# CONSEIL MUNICIPAL



**Marc Beaudoin**  
**MAIRE**

**Charles Perron**  
**Siège no.1**

**Richard Léveillé**  
**Siège no.2**

**Charlie-Ann Dubeau**  
**Siège no.3**

**Jacques Suzor**  
**Siège no.4**

**Louise Robert**  
**Siège no.5**

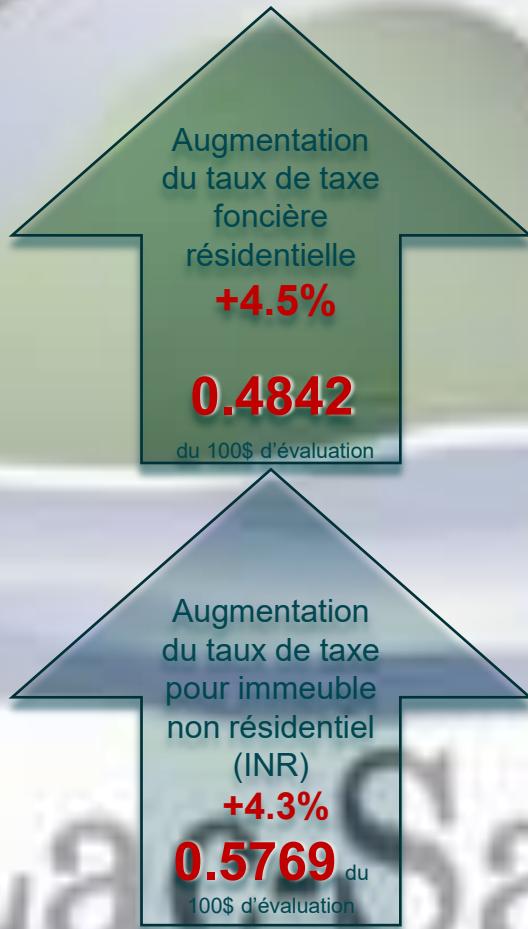
**Cheryl Sage-Christensen**  
**Siège no.6**

**Lac-Sainte-Marie**

# BUDGET 2026

## RÉSUMÉ EN BREF

PLUS BAS TAUX DE TAXE DE LA MRCVG



RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE  
2026 = **604 196 250\$**

RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE  
2025 = **564 812 000\$**



ÉVALUATION IMPOSABLE  
2026 = **575 425 000\$**

ÉVALUATION IMPOSABLE  
2025 = **564 812 000\$**

# SOMMAIRE COMPARATIF

## BUDGET 2026-2025

REVENUS	2026	2025	
Taxes et tarifications	3 821 438 \$	3 591 510 \$	+6.4%
Compensations tenant lieu de taxes	27 663 \$	32 511 \$	
Services rendus	95 631 \$	88 160 \$	
Imposition de droits	216 050 \$	319 200 \$	
Amendes et pénalités	17 500 \$	15 500 \$	
Intérêts	63 737 \$	59 920 \$	
Autres revenus	29 200 \$	28 400 \$	
Transferts (subventions)	721 099 \$	639 014 \$	
	4 992 318 \$	4 774 215 \$	+218 103 \$
CHARGES			+4.57
Administration générale	1 188 977 \$	1 287 753 \$	
Sécurité publique	515 708 \$	511 716 \$	
Transport	1 780 418 \$	1 501 144 \$	
Hygiène du milieu	1 115 733 \$	1 056 021 \$	
Santé et bien-être	2 750 \$	2 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement durable	271 355 \$	280 843 \$	
Loisirs et culture	370 266 \$	350 142 \$	
Frais de financement	335 631 \$	378 891 \$	
	5 580 838 \$	5 368 510 \$	+212 328 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			+3.96%
Amortissement	749 172 \$	695 767 \$	
Produit de cession	15 000 \$	- \$	
Remboursement dettes I-terme	(424 753) \$	(340 786) \$	
Affectation activités d'investissement	- \$	- \$	
Affectation excédents	264 925 \$	247 530 \$	
Affectation réserves financières et fonds réservés	(15 824) \$	(8 216) \$	
Montant à pouvoir dans le futur	- \$	- \$	
	588 520 \$	594 295 \$	-5 775 \$
	- \$	- \$	-0.97%

Revenus supplémentaires nécessaires de 229 928\$ pour combler l'augmentation des coûts de fonctionnement, de la S.Q., des salaires, de la dette et la perte de revenus des droits de mutations (taxes de bienvenue).

Perte de revenus des droits de mutations (taxes de bienvenue) et des émissions de permis due au ralentissement économique.

Subvention pour travaux sur chemins en terres publiques.

Comprend les modifications suivantes:

S.Q. +23 674\$  
 Salaires + 34 118\$  
 Travaux chemins en terres publiques +110 000\$ (Subvention à 100%)  
 Travaux d'entretien chemins municipaux + 40 000\$ (Subvention à 100%)  
 Elections - 33 614\$  
 Frais tonnage élimination encombrants + 17 000\$  
 Frais de financement - 43 260\$  
 Amortissement + 53 405\$ (in and out)

In and out

Financement de nouveaux prêts en 2025.

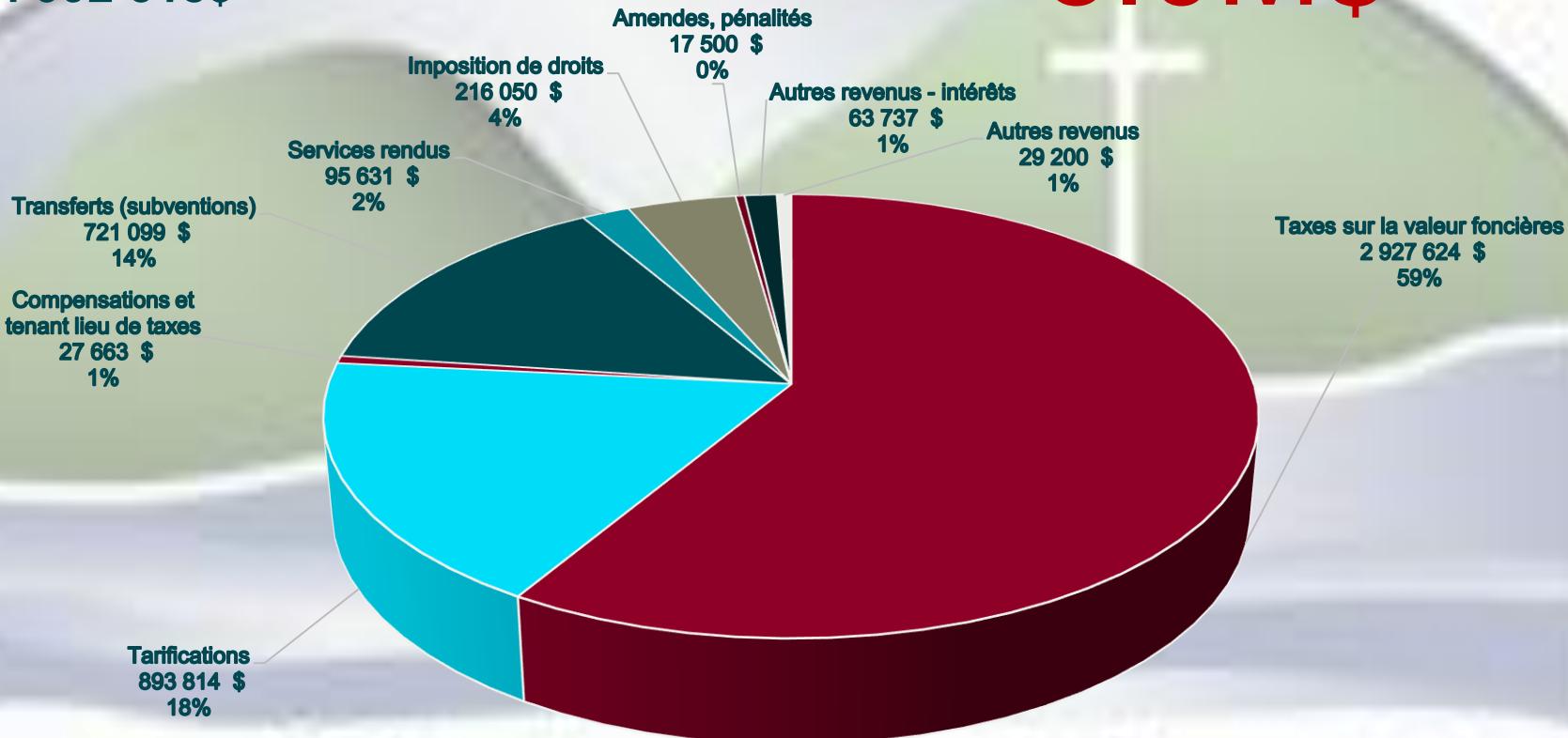
Utilisation moindre de l'excédent de 60 000\$ et dépenses reportées de 2025 de + 96 770\$.

Fonds réservé élections +12 000\$ et remboursement fond de roulement -16 892\$.

# REVENUS TOTAUX 2026

4 992 318\$

5.0M\$



Lac-Sainte-Marie

# SOMMAIRE DES REVENUS

**4 992 318\$**

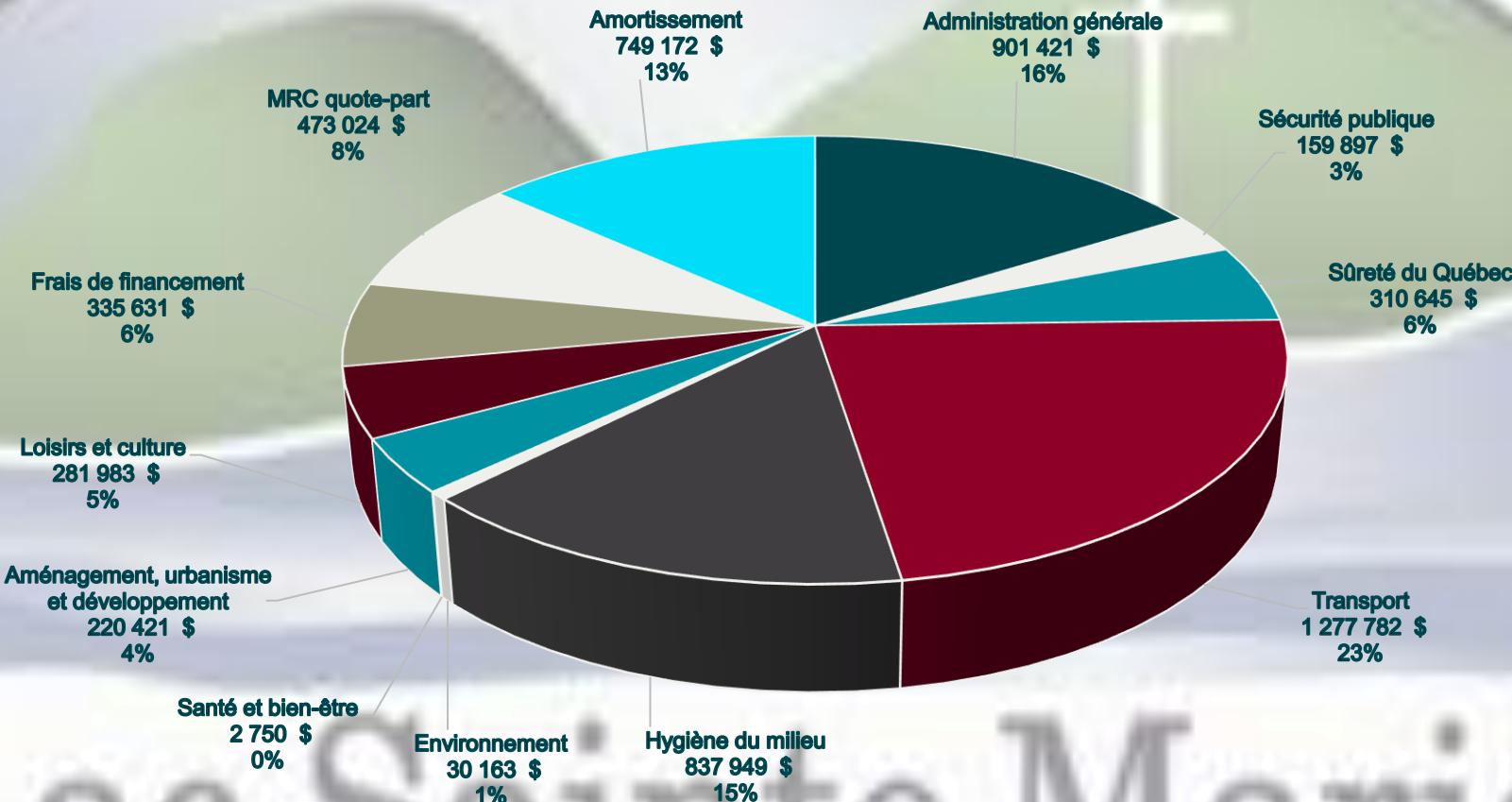
REVENUS TOTAUX			
	2026	2025	Variation
Taxes sur la valeur foncières	2 927 624 \$	2 754 210 \$	6.30%
Tarifications	893 814 \$	837 300 \$	6.75%
Compensations et tenant lieu de taxes	27 663 \$	32 511 \$	-14.91%
Transferts (subventions)	721 099 \$	639 014 \$	12.85%
Services rendus	95 631 \$	88 160 \$	8.47%
Imposition de droits	216 050 \$	319 200 \$	-32.32%
Amendes, pénalités	17 500 \$	15 500 \$	12.90%
Autres revenus - intérêts	63 737 \$	59 920 \$	6.37%
Autres revenus	29 200 \$	28 400 \$	2.82%
	4 992 318 \$	4 774 215 \$	4.57%

Lac-Sainte-Marie

# DÉPENSES TOTALES 2026

5 580 838\$

5.6M\$



Lac-Sainte-Marie

# SOMMAIRE DES DÉPENSES

**5 580 838\$**

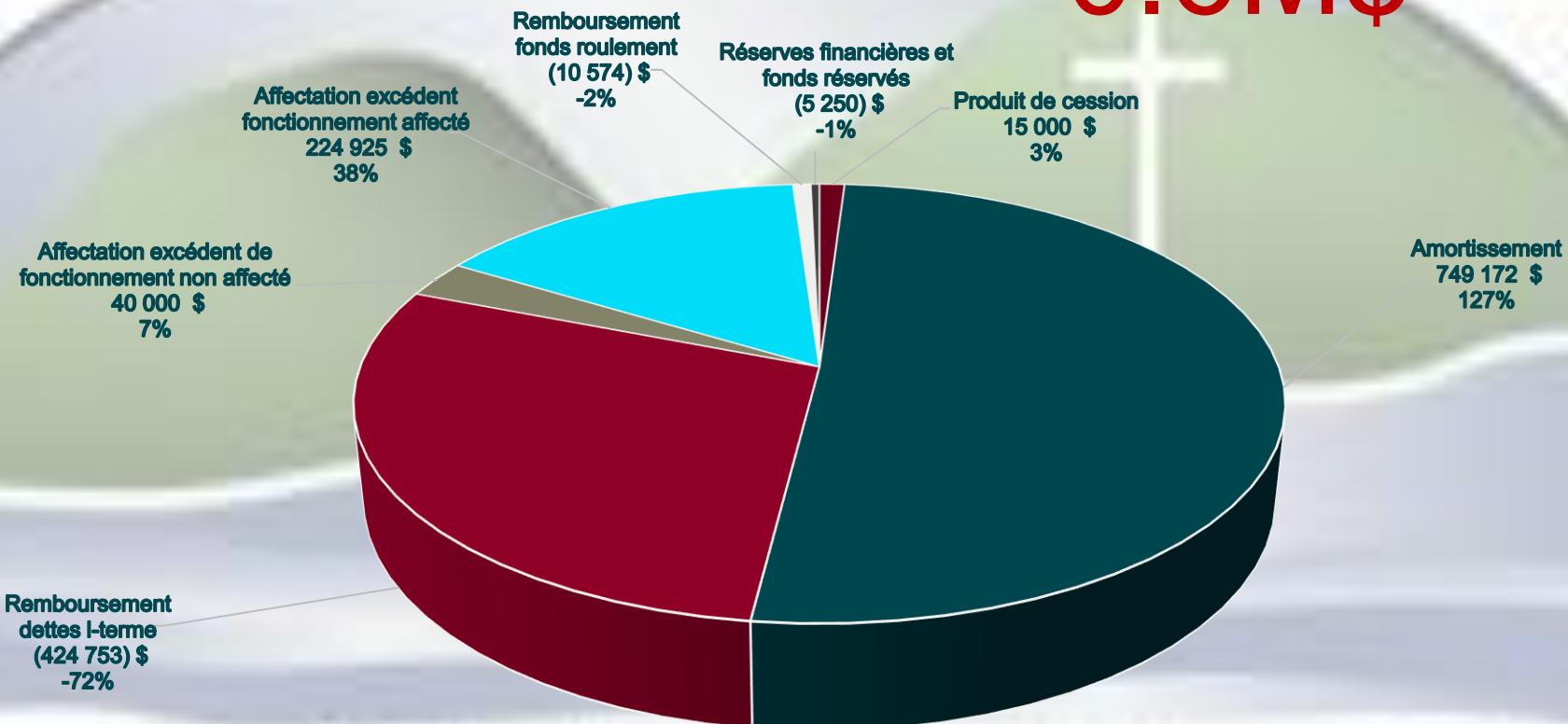
DÉPENSES TOTALES			
	2026	2025	Variation
Administration générale	901 421 \$	980 143 \$	-8.03%
Sécurité publique	159 897 \$	161 184 \$	-0.80%
Sûreté du Québec	310 645 \$	300 957 \$	3.22%
Transport	1 277 782 \$	1 038 899 \$	22.99%
Hygiène du milieu	837 949 \$	772 764 \$	8.44%
Environnement	30 163 \$	50 646 \$	-40.44%
Santé et bien-être	2 750 \$	2 000 \$	-
Aménagement, urbanisme et développement	220 421 \$	245 251 \$	-10.12%
Loisirs et culture	281 983 \$	266 189 \$	5.93%
Frais de financement	335 631 \$	378 891 \$	-11.42%
MRC quote-part	473 024 \$	475 819 \$	-0.59%
Amortissement	749 172 \$	695 767 \$	7.68%
	5 580 838 \$	5 368 510 \$	3.96%

Lac-Sainte-Marie

## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

588 520\$

0.6M\$



Lac-Sainte-Marie

# CONCILIATION À DES FINS FISCALES

## 588 520\$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
	2026	2025	Variation
Produit de cession	15 000 \$		
Amortissement	749 172 \$	695 767 \$	7.68%
Remboursement dettes I-terme	(424 753) \$	(340 786) \$	24.64%
Affectation excédent de fonctionnement non affecté	40 000 \$	100 000 \$	-60.00%
Affectation excédent fonctionnement affecté	224 925 \$	147 530 \$	52.46%
Remboursement fonds roulement	(10 574) \$	(27 466) \$	-61.50%
Réserves financières et fonds réservés	(5 250) \$	19 250 \$	-127.27%
	588 520 \$	594 295 \$	-0.97%

# DÉPENSES TOTALES par catégories

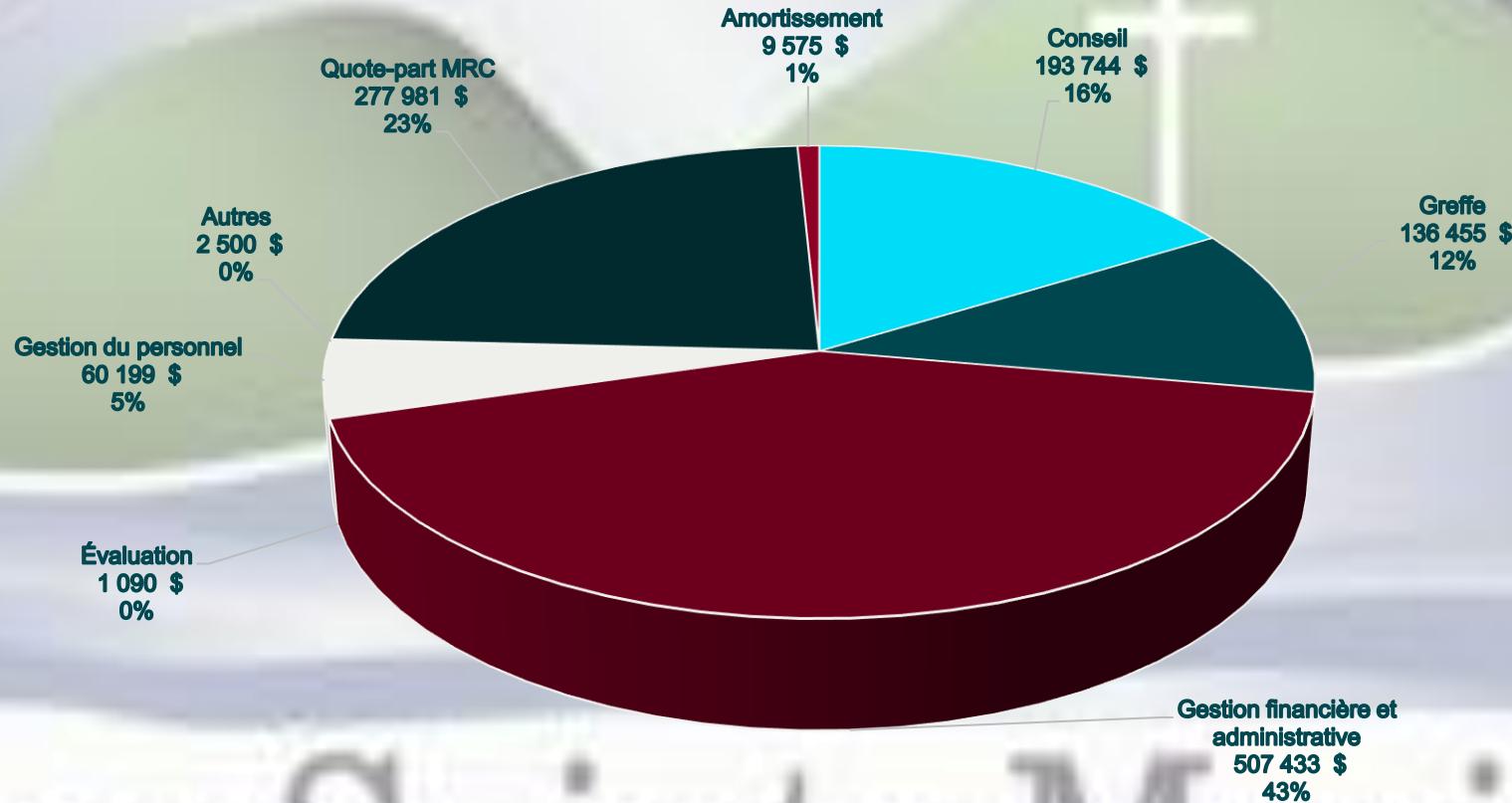
5.6M\$

Lac-Sainte-Marie

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21.31%

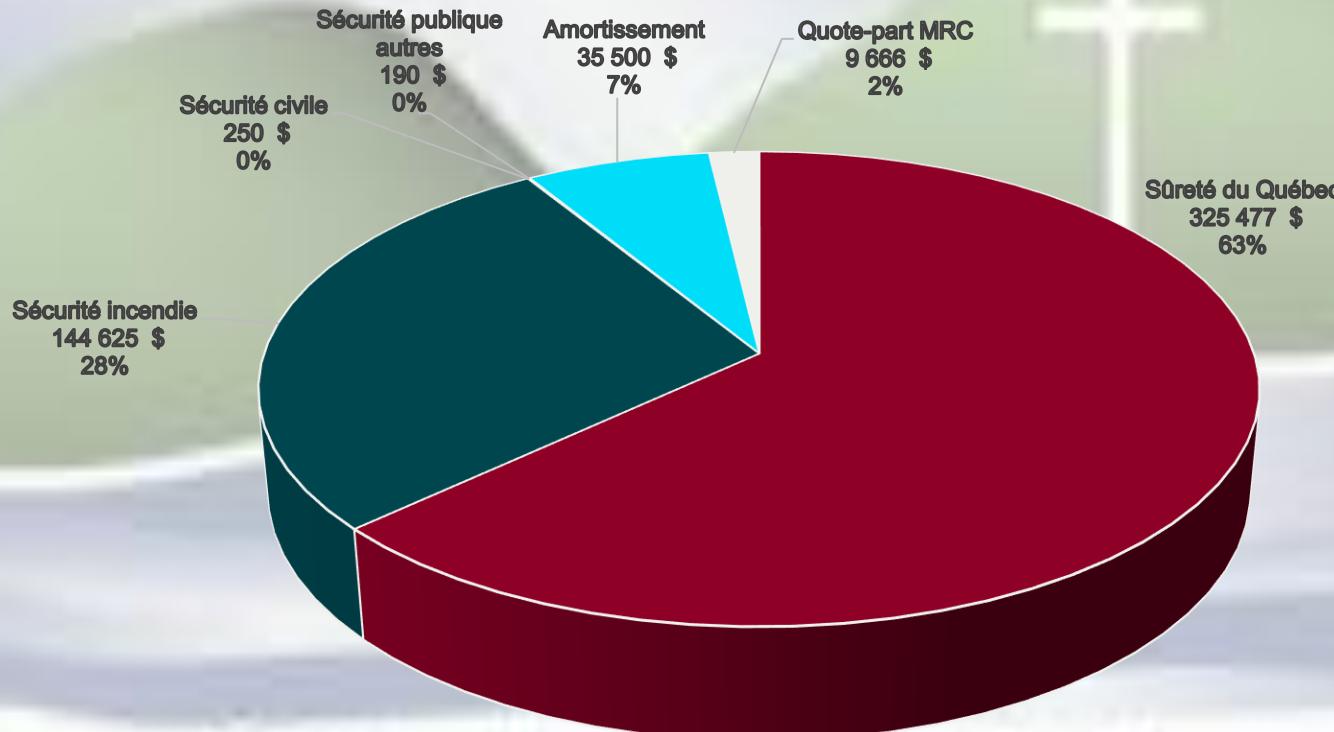
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

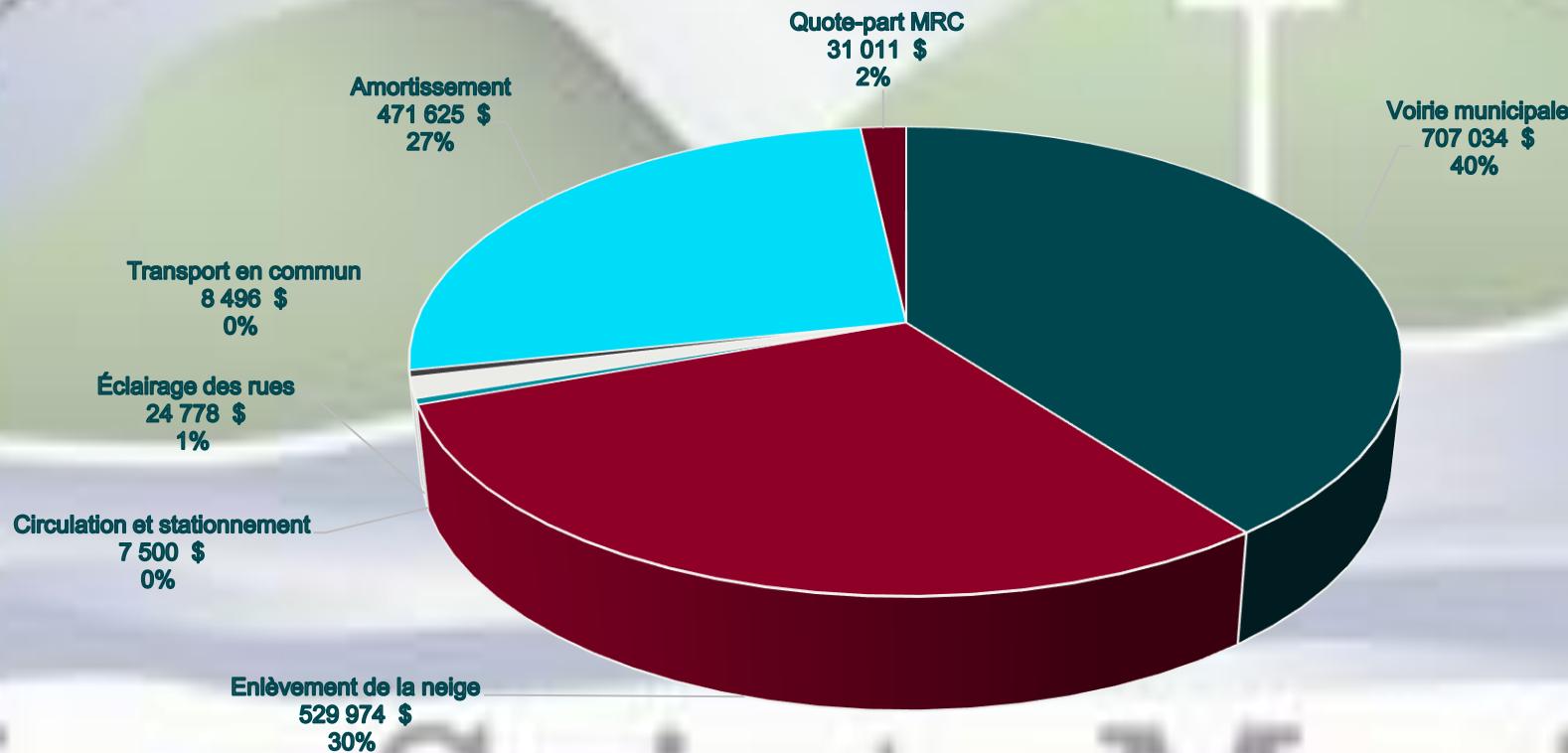
**9.24%**  
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

# TRANSPORT

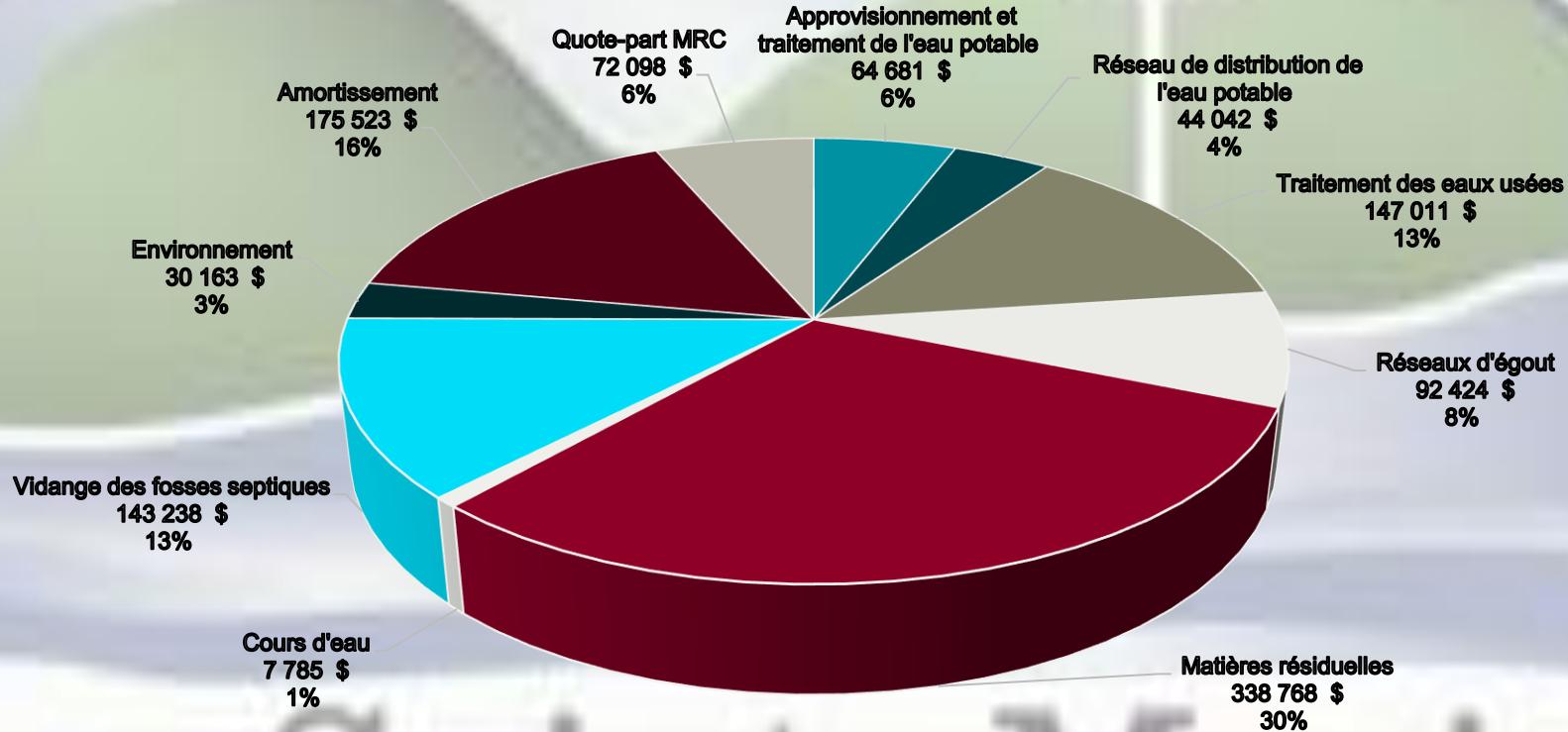
**31.9%**  
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

## HYGIÈNE DU MILIEU

20.0%  
des dépenses

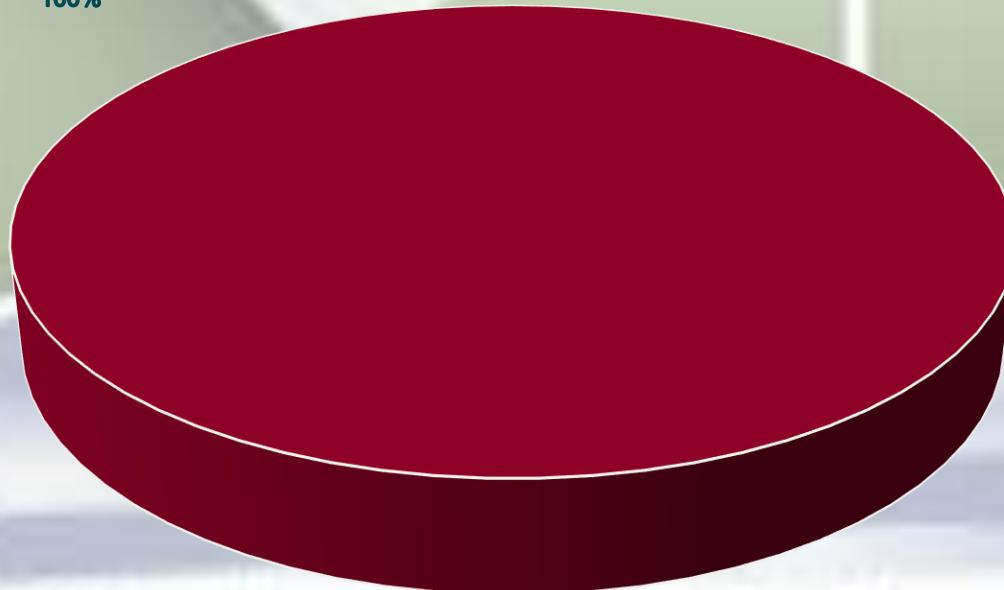


Lac-Sainte-Marie

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**0.05%**  
des dépenses

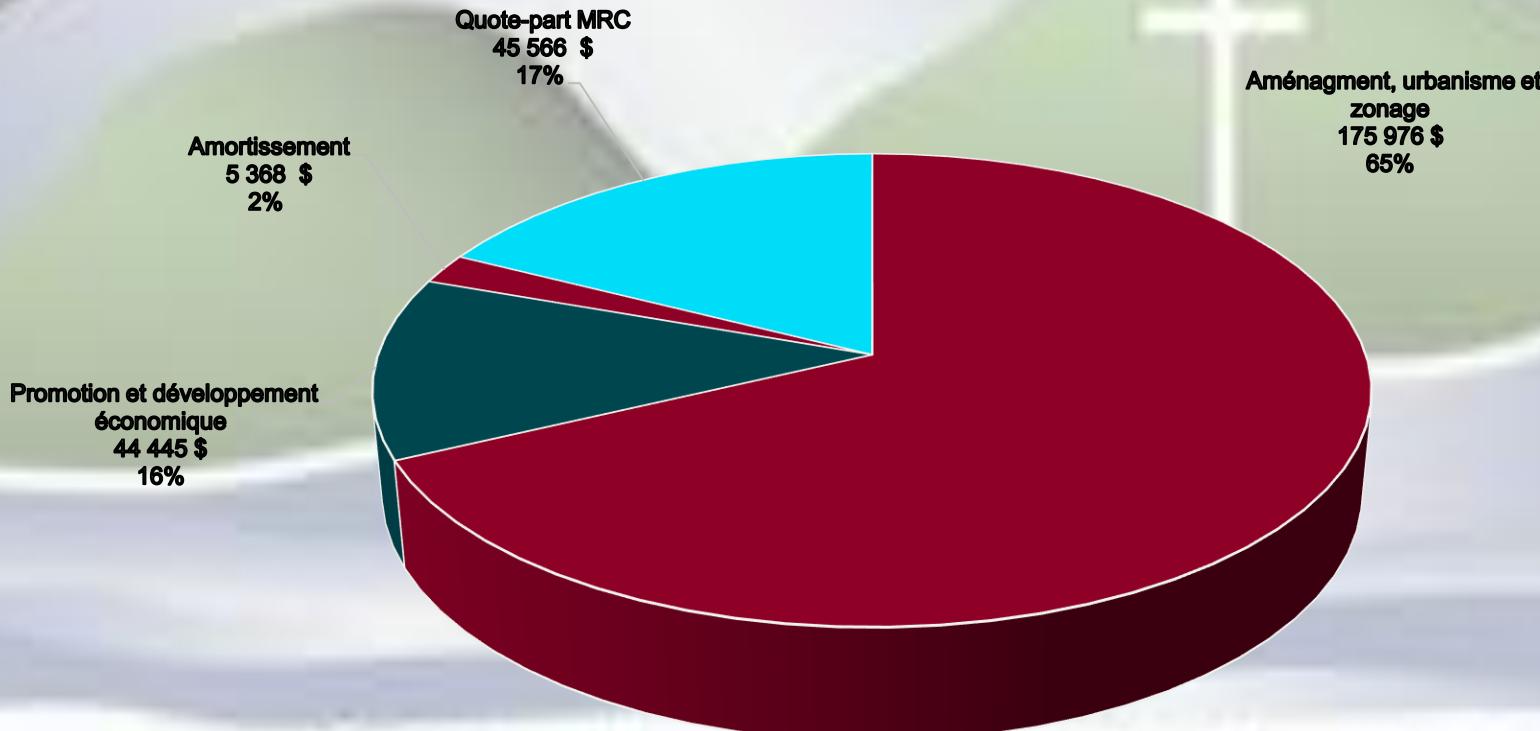
Logement social  
2 750\$  
100%



Lac-Sainte-Marie

# AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

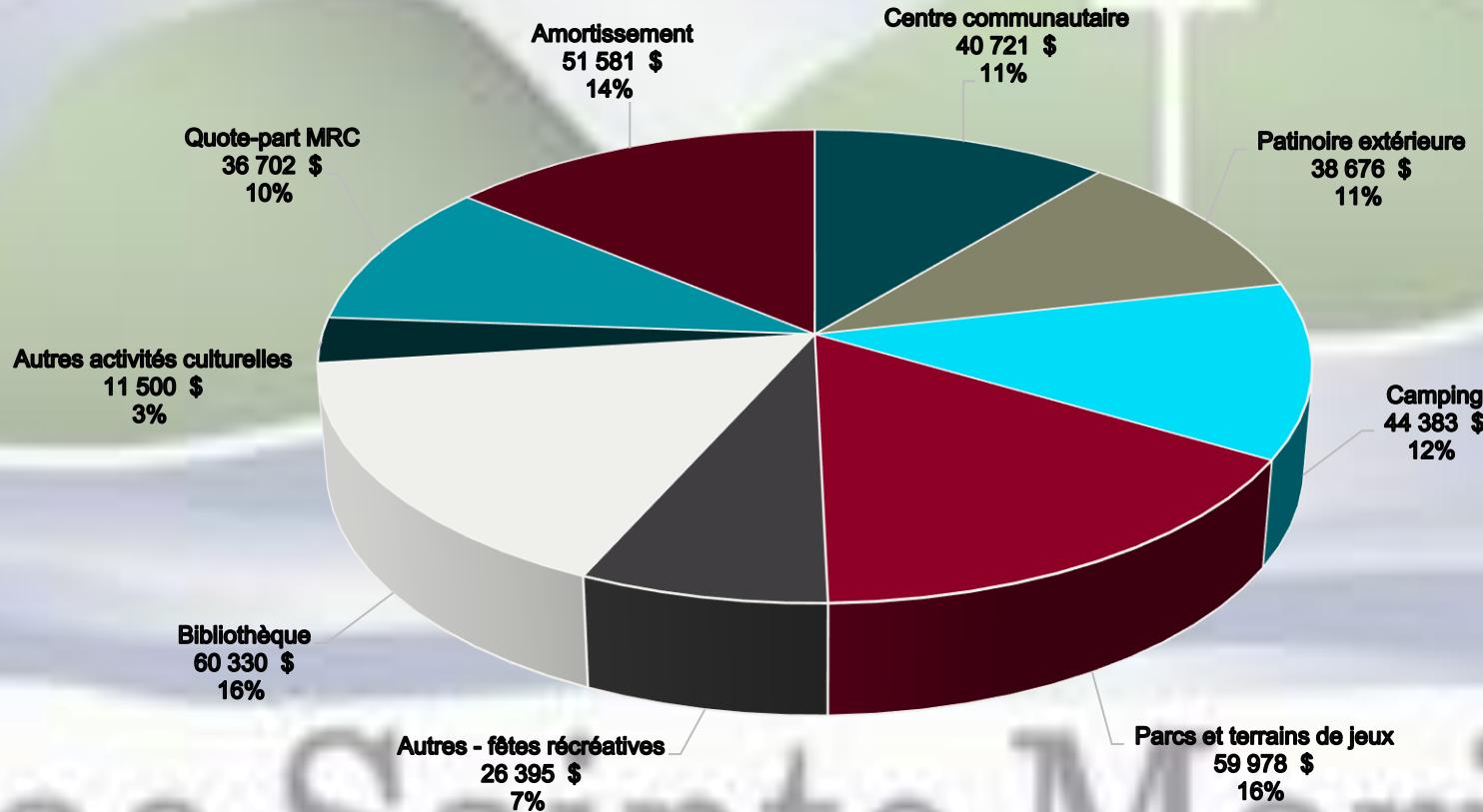
**4.86%**  
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

# LOISIRS ET CULTURE

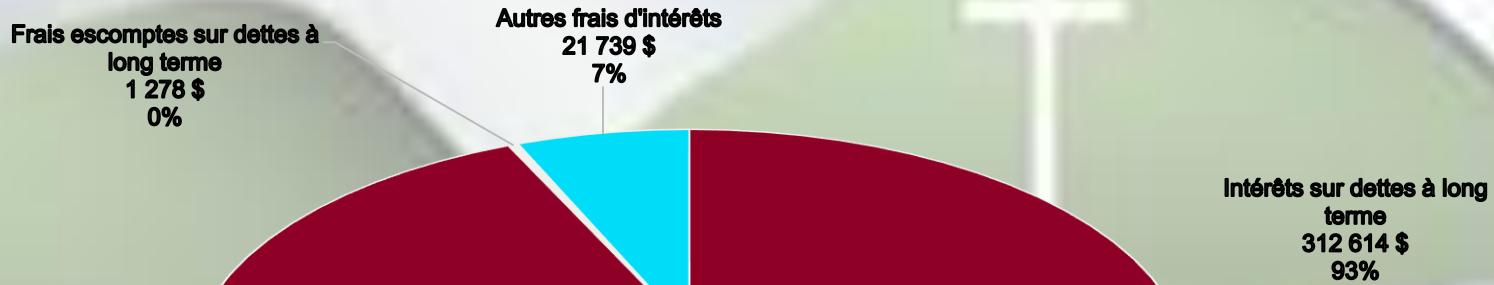
**6.63%**  
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

## FRAIS DE FINANCEMENT

**6.01%**  
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

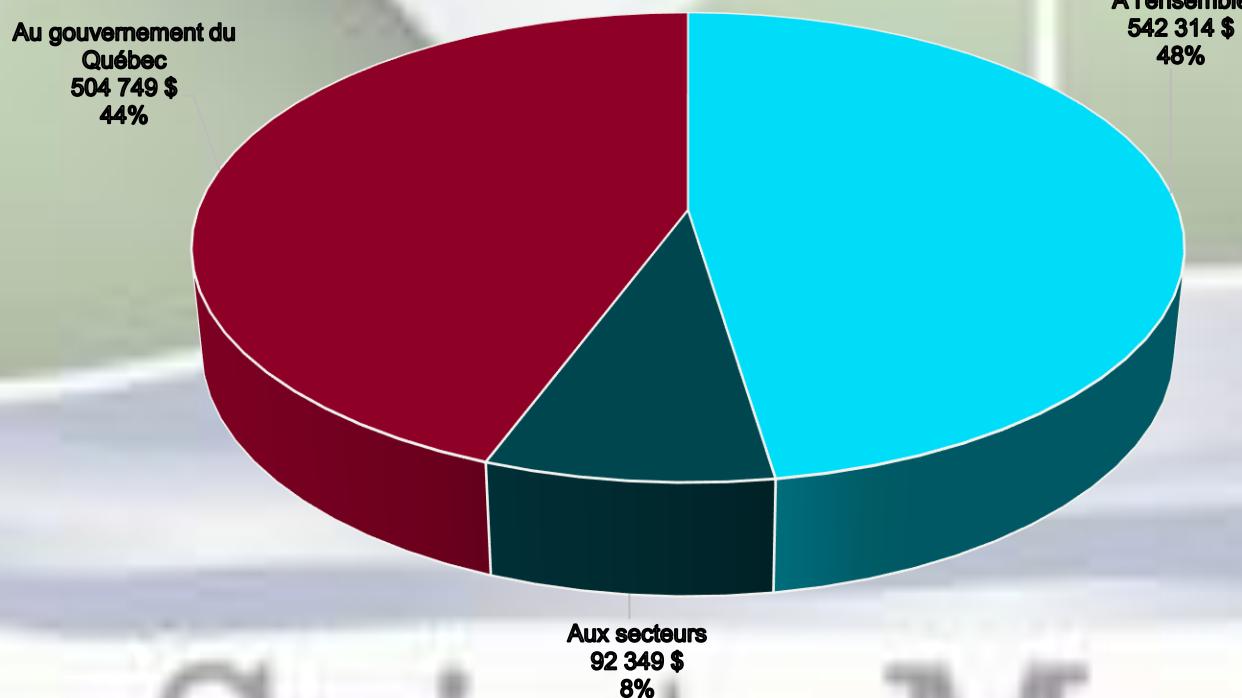
# **SERVICE DE LA DETTE**

Lac-Sainte-Marie

## SERVICE DE LA DETTE

0.11

Indice par 100\$ de RFU(sans goûv. du Québec)



Lac-Sainte-Marie

# **TAXATION ET TARIFICATIONS**

Lac-Sainte-Marie

# TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Immeubles  
résidentiels

**0.4842**

Par 100\$ d'évaluation

Immeubles non  
résidentiels

**0.5769**

Par 100\$ d'évaluation

**+4.5%**

Immeubles résidentiels

**+4.3%**

Immeubles non-résidentiels

Immeubles résidentiels	Taux 2025	Taux 2026
Service de la dette	0.0873	0.0976
MRC Vallée de la Gatineau	0.0823	0.0808
Sûreté du Québec (50%)	0.0248	0.0265
Taxe foncière générale	0.2690	0.2793
	0.4634	0.4842

Immeubles non-résidentiels (INR)	Taux 2025	Taux 2026
Service de la dette	0.0873	0.0976
MRC Vallée de la Gatineau	0.0823	0.0808
Sûreté du Québec	0.0248	0.0265
Taxe foncière distincte - INR	0.0898	0.0927
Taxe foncière générale	0.2690	0.2793
	0.5532	0.5769

Lac-Sainte-Marie

# TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Immeubles  
agricoles

**0.4744**

Par 100\$ d'évaluation

**+4.5%**

Immeubles agricoles

Immeubles agricoles	Taux 2025	Taux 2026
Service de la dette	0.0873	0.0976
MRC Vallée de la Gatineau	0.0823	0.0808
Sûreté du Québec (50%)	0.0248	0.0265
Taxe foncière générale - agricole	0.2596	0.2695
	0.4540	0.4744

Lac-Sainte-Marie

# TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE - SECTEURS

Immeubles  
secteur Montée  
Jean-Marc

**0.5425**

Par 100\$ d'évaluation

**+4.8%**

Immeubles résidentiels

Immeubles  
secteur Mont-  
Ste-Marie

**0.5365**

Par 100\$ d'évaluation

**+4.3%**

Immeubles résidentiels

Immeubles résidentiels secteur Montée Jean-Marc	Taux 2025	Taux 2026
Service de la dette	0.0873	0.0976
MRC Vallée de la Gatineau	0.0823	0.0808
Sûreté du Québec (50%)	0.0248	0.0265
Dette secteur Montée Jean-Marc	0.0541	0.0583
Taxe foncière générale	0.2690	0.2793
	<b>0.5175</b>	<b>0.5425</b>

Immeubles résidentiels secteur Mont Ste-Marie	Taux 2025	Taux 2026
Service de la dette	0.0873	0.0976
MRC Vallée de la Gatineau	0.0823	0.0808
Sûreté du Québec (50%)	0.0248	0.0265
Dette secteur Mont Ste-Marie - aqueduc	0.0365	0.0264
Dette secteur Mont Ste-Marie - égout	0.0147	0.0259
Taxe foncière générale	0.2690	0.2793
	<b>0.5146</b>	<b>0.5365</b>

# TARIFICATIONS SECTORIELLES SECTEUR MONT STE-MARIE

## Dépenses de fonctionnement

AQUEDUC	Tarification 2025	Tarification 2026	ÉGOUT	Tarification 2025	Tarification 2026
<u>Résidentiel:</u>			<u>Résidentiel:</u>		
Service aqueduc – tarif base	97 \$	125 \$	Service égout – tarif base	500 \$	550 \$
Service aqueduc – par chambre	48.50 \$	65 \$	Service égout – par chambre	250 \$	275 \$
Service aqueduc – terrain vague	100 \$	125 \$	Service égout – terrain vague	500 \$	550 \$
<u>Commercial: taux fixe</u>			<u>Commercial: taux fixe</u>		
Ski-entrepôt-Trappeur etc.	7 700 \$	9 550\$	Chalet principal - ski	21 000 \$	23 100 \$
Golf	4 200 \$	4 200 \$			

Lac-Sainte-Marie

## TARIFICATIONS SECTORIELLES – AUTRES SECTEURS

### Service de la dette

Secteur Montée  
Jean-Marc- dette

132.73\$

2025

fixe

158.50\$

2026

fixe

Secteur chemin  
Lac Tucker - dette

421.50\$

2025

fixe

425.86\$

2026

fixe

Lac-Sainte-Marie

# Tarifications diverses

## AUTRES TARIFICATIONS

AUTRES TARIFICATIONS - RÉSIDENCE	Taux 2025	Taux 2026
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$
FDE – LSM	6.31 \$	6.42 \$
Matières résiduelles ordures - Résidence	125.00 \$	125.00 \$
Matières résiduelles compost – Résidence	65.00 \$	65.00 \$
Matières résiduelles recyclage - Résidence	--- \$	--- \$
Vidange fosse septique 2 ans – Résidence	150.00 \$	160.00 \$
Vidange de fosse septique 4 ans – Résidence saisonnière	75.00 \$	80.00 \$
Vidange de fosse scellée (par vidange)	140.00 \$	145.00 \$

AUTRES TARIFICATIONS – COMMERCE	Taux 2025	Taux 2026
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$
FDE – LSM	6.31 \$	6.42 \$
Matières résiduelles – Commerce	Taux variés \$	Taux variés
Matières résiduelles – Ski-trappeur-entrepôt	3 506.25 \$	3506.25\$
Matières résiduelles – Golf	1392.19 \$	1392.19\$
Matières résiduelles – Garage	520.00 \$	520.00\$
Matières résiduelles – Salon coiffure dans résidence	32.00 \$	32.00 \$
Vidange fosse septique 2 ans – Commerce	150.00 \$	150.00 \$
Vidange fosse septique 4 ans - Commerce	75.00 \$	75.00 \$
Vidange fosse septique - +2 500 gallons	3.50\$/100 gallon supplémentaire	3.50\$/100 gallon supplémentaire

# **VOTRE COMPTE DE TAXES**

Lac-Sainte-Marie

# Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2025 334 400\$	2026 334 400\$	Variation +0%
<b>Ensemble municipalité - RÉSIDENTIEL</b>			
Taxes générales	1 549.61 \$	1 619.16 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique <b>(peut varier)</b>	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	190.00 \$	190.00 \$	
	1 964.64 \$	2 048.46 \$	83.82 \$
			<b>+4.27%</b>

pour une résidence de valeur médiane de

**334 400\$**  
Valeur 2025 = 334 400\$

Comptes de taxes	2025 1 433 200\$	2026 1 433 200\$	Variation +0%
<b>Ensemble municipalité – COMMERCIAL DIVERS</b>			
Taxes générales	6 641.45 \$	6 939.55 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	1 287.01 \$	1 328.58 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique <b>(peut varier)</b>	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	430.00 \$	430.00 \$	
	8 583.49 \$	8 937.43 \$	353.94 \$
			<b>+4.12%</b>

pour un commerce de valeur de

**1 433 200\$**  
Valeur 2025 = 1 433 200\$

## Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2025 380 000\$	2026 380 000\$	Variation +0%
<b>Ensemble municipalité – HÉBERGEMENT TOURISTIQUE</b>			
Taxes générales	1 760.92 \$	1 839.96 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	341.24 \$	352.26 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique <b>(peut varier)</b>	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	450.00 \$	450.00 \$	
	2 777.19 \$	2 881.52 \$	104.33 \$
			<b>+3.76%</b>

pour une résidence secondaire de valeur de

**380 000\$**  
Valeur 2025 = 380 000\$

Comptes de taxes	2025 515 300\$	2026 515 300\$	Variation +0%
<b>Ensemble municipalité – RESTAURANT/DÉPANNEUR/ÉPICERIE</b>			
Taxes générales	2 387.90 \$	2 495.08 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	462.74 \$	477.68 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique <b>(peut varier)</b>	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	550.00 \$	550.00 \$	
	3 625.67 \$	3 762.06 \$	136.39 \$
			<b>+3.76%</b>

pour un commerce de valeur de

**515 300\$**  
Valeur 2025 = 515 300\$

# Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2025 736 600\$	2026 736 600\$	Variation +0%
<b>Ensemble municipalité - AGRICOLE</b>			
Taxes générales	3 344.16 \$	3 494.43 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique <b>(peut varier)</b>	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	190.00 \$	190.00 \$	
	3 759.19 \$	3 923.73 \$	164.54 \$
			<b>+4.38%</b>

pour une valeur moyenne de

**736 600\$**

Valeur 2025 = 736 600\$

Comptes de taxes	2025 481 900	2026 481 900\$	Variation +0%
<b>Secteur Mont Ste-Marie - Résidentiel</b>			
Taxes générales	2 233.12 \$	2 333.36 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Collecte matières résiduelles	190.00 \$	190.00 \$	
Taxes spéciales Dettes-aqueduc et égout	246.73 \$	252.03 \$	
Tarification Dépenses-aqueduc et égout <b>(2 chambres)</b>	1 194.00 \$	1 355.00 \$	
	3 938.88 \$	4 209.69 \$	270.81 \$
			<b>+6.87%</b>

pour une résidence de valeur de

**481 900\$**

Valeur 2025 = 481 900\$

# Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2025 451 400\$	2026 451 400\$	Variation +0%
<b>Secteur Montée Jean-Marc - RÉSIDENTIEL</b>			
Taxes générales	2 091.79 \$	2 185.68 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	190.00 \$	190.00 \$	
Taxes spéciales Dettes – réfection chemin	244.21 \$	263.17 \$	
Tarification Dettes – réfection chemin	132.73 \$	158.50 \$	
	2 883.76 \$	3 036.65 \$	152.89 \$
			<b>+5.30%</b>

pour une résidence de valeur de

**451 400\$**

Valeur 2025 = 451 400\$

Comptes de taxes	2025 265 700\$	2026 265 700\$	Variation +0%
<b>Secteur chemin Lac Tucker- RÉSIDENTIEL</b>			
Taxes générales	1 231.25 \$	1 286.52 \$	
Fonds Eco	8.41 \$	6.42 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.31 \$	66.46 \$	
Fonds développement économique (FDE)	6.31 \$	6.42 \$	
Vidange fosse septique	150.00 \$	160.00 \$	
Collecte matières résiduelles	190.00 \$	190.00 \$	
Tarification Dettes – réfection chemin	421.50 \$	425.86 \$	
	2 067.78 \$	2 141.68 \$	73.90 \$
			<b>+3.57%</b>

pour une résidence de valeur de

**265 700\$**

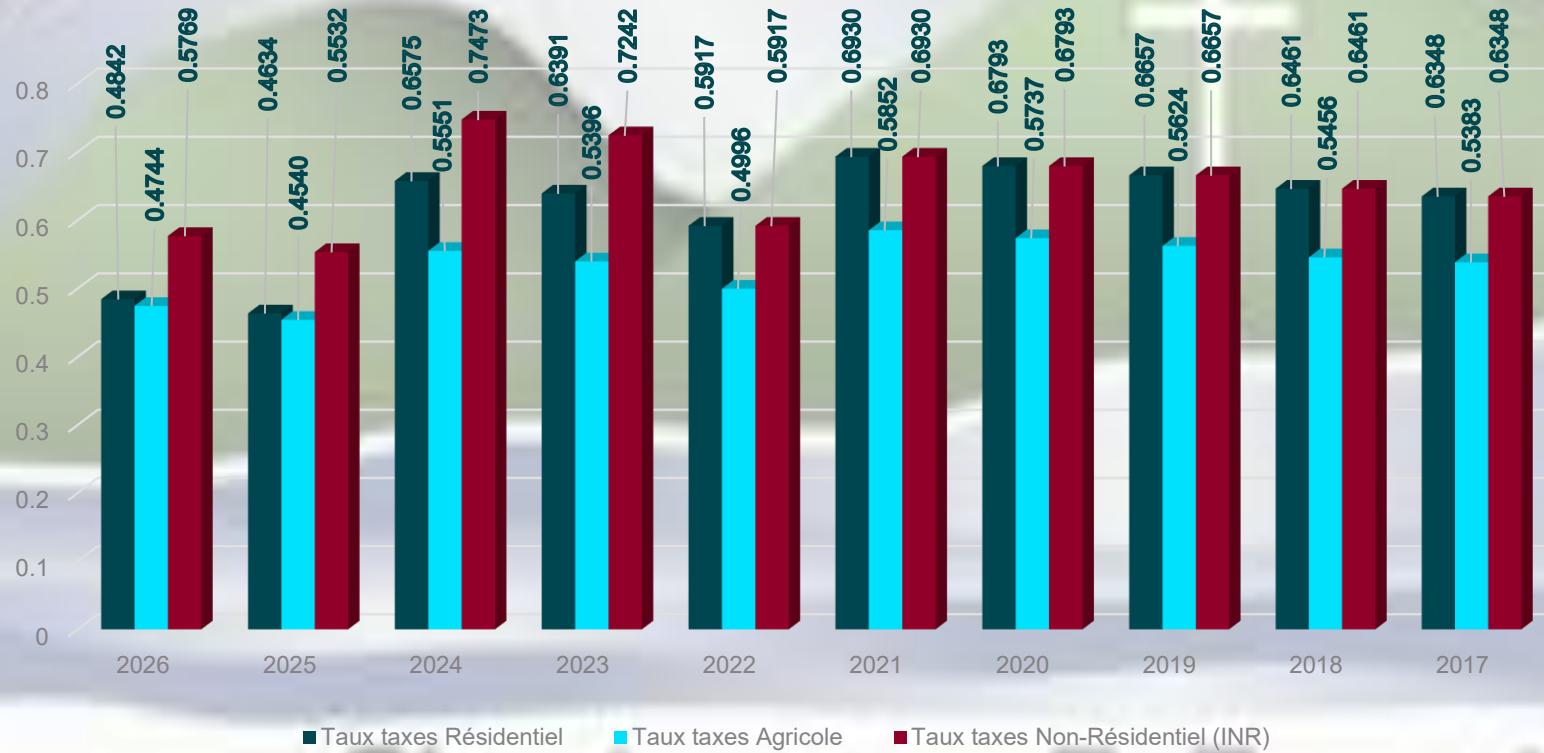
Valeur 2025 = 265 700\$

# **HISTORIQUE DES TAUX DE TAXES**

Lac-Sainte-Marie

# Variation des taux de taxes

Par 100\$ d'évaluation



Lac-Sainte-Marie

# **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 (PTI)**

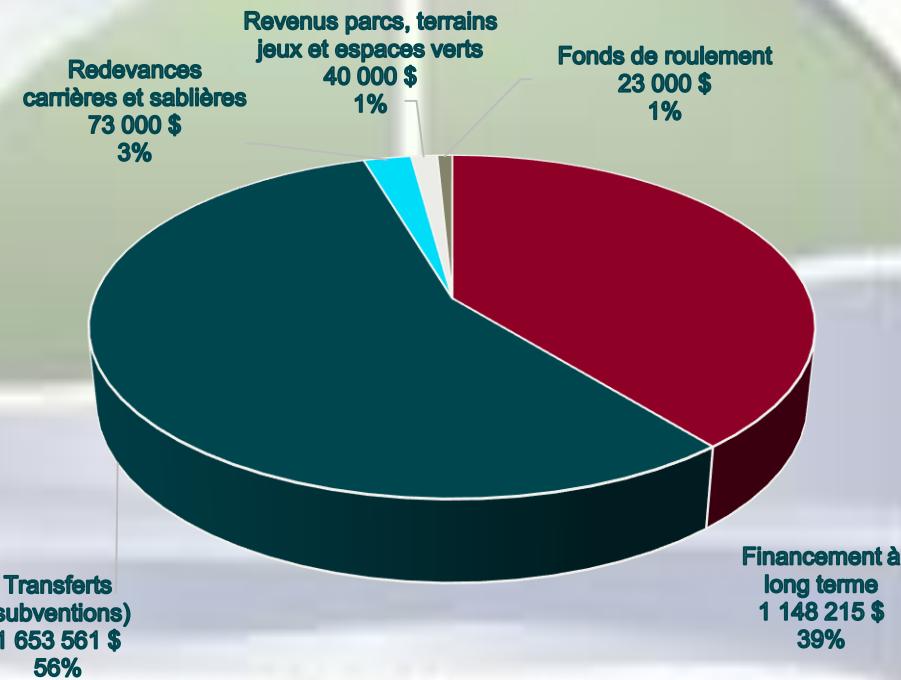
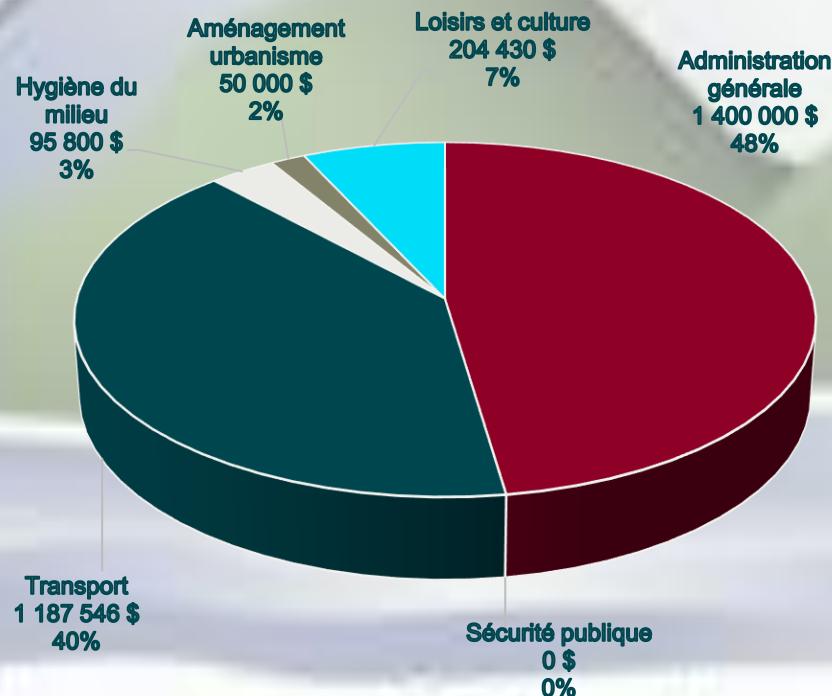
Lac-Sainte-Marie

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

2026-2027-2028

	2026	2027	2028
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Administration générale	1 400 000 \$	--- \$	--- \$
Sécurité publique	--- \$	--- \$	--- \$
Transport	1 187 546 \$	3 200 000 \$	1 500 000 \$
Hygiène du milieu	95 800 \$	--- \$	--- \$
Aménagement urbanisme	50 000 \$	--- \$	--- \$
Loisirs et culture	204 430 \$	277 180 \$	250 800 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 937 776 \$</b>	<b>3 477 180 \$</b>	<b>1 750 800 \$</b>
<b>REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>			
Financement à long terme	1 148 215 \$	901 636 \$	550 659 \$
Transferts (subventions)	1 653 561 \$	2 575 544 \$	1 200 141 \$
Redevances carrières et sablières	73 000 \$	--- \$	--- \$
Revenus parcs, terrains jeux et espaces verts	40 000 \$	--- \$	--- \$
Fonds de roulement	23 000 \$	--- \$	--- \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 937 776 \$</b>	<b>3 477 180 \$</b>	<b>1 750 800 \$</b>

# PTI 2026-2027-2028



Lac-Sainte-Marie